



# Lettr'info du 51

*Mon choix c'est l'Unsa!*

## Flash-infos ECOLES du 30 mars 2014 Commission écoles

En téléchargement sur notre site pour l'affichage



**SE-UNSA Marne**  
Maison des syndicats  
15 bd de la Paix  
BP 30149  
51055 REIMS cedex  
51@se-unsa.org  
<http://sections.se-unsa.org/51/>

### Mieux comprendre le fonctionnement des instances CARTE SCOLAIRE



La commission carte scolaire est un groupe de travail: aucune décision n'y est prise. Elle est préparatoire au Comité Technique (CTSD) du 7 avril dans lequel ne siègent que des représentants Education Nationale. Le travail effectué au Comité technique est ensuite présenté au CDEN (14 avril) où siègent des représentants de 3 parties : Education Nationale (DASEN + représentants des personnels), Conseil Général et Maires.

Ce Conseil Départemental de l' Education Nationale est présidé par le Préfet, assisté du président du Conseil Général et de la Directrice académique.

A l'issue du CDEN, la DASEN arrête les mesures de carte scolaire : ouvertures, fermetures, transformations de postes et d'emplois, création, suppressions d'établissements, de Pôles scolaires, fusions ... Quand les structures sont "fixées", le mouvement des personnels peut commencer.

Le SE-UNSA et l' UNSA Education siègent dans toutes ces instances.

### Carte scolaire : compte-rendu de la commission Ecoles

La Directrice académique a fait part de ses critères de construction de la carte scolaire 2014. Nous ne pouvons publier les documents de travail avec les listes qui nous ont été données, mais nous avons contacté les écoles concernées.

Vous pouvez nous téléphoner si vous avez un doute.

Voici la situation présentée :

- 29 écoles ont été pointées en fermeture
- 18 écoles ont été pointées en ouverture + les décharges de direction statutaires
- création de 3 postes E (1G transformé en E)
- implantation de deux postes de ZIL, dont un sur Sézanne

- un dispositif "moins de 3 ans" sur le REP +
- transformation de l'école Blanche cavarrot de Reims en école classique (suppression classement école d'application et suppression de la décharge complète du directeur spécialisé)
- 2 postes créés "type ZIL" réservés à la nouvelle décharge des enseignants du REP + (ils seront complétés par des BD) selon les priorités données par le ministère
- fermeture d'un poste inutilisé de coordonnateur ZEP sur Chalons
- 1 Clis sur Epernay
- 1 poste de CPC pour une mission départementale auprès de l'IENA (travail accru sur le pédagogique et la formation continue des directeurs par ex, le suivi des stagiaires...)
- 1 CLIS Autistes sur Reims en projet.
- 2 Ulis 2nd degré
- développement de l'implantation de postes "plus de maîtres que de classes" pour créer une dynamique.
- implantation de 2 postes de PEMF sur Epernay

### Remarques du SE-UNSA :

- Certains directeurs ont été surpris du projet de fermeture dans leur école. Pourtant tous devaient avoir été contactés par leur IEN.
- Les chiffres de prévisions d'effectifs sont parfois "anciens" car remontés en oct-nov 2013. Il faut donc les affiner.

### **Et maintenant ?**

Vous pensez que la situation de votre école est "défendable" ?

Remontez vos effectifs mis à jour à votre IEN ainsi que tous les éléments susceptibles d'apporter un éclairage nouveau sur la situation de votre école... et prévenez-nous (un mail suffit) que nous ayons aussi les mêmes éléments au CTSD du 7 avril.

### ***Vos délégués des personnels SE-UNSA, qui contacter ?***

Aline GEERAERTS : 06 14 25 31 19 - Secrétaire départementale -1er degré

Jean-Michel ALAVOINE : 06 14 25 30 61- Secrétaire Académique, 1er et 2nd degré

Benoît FOLB : 06 14 25 29 64 - 1er degré , écoles de Reims, Jeunes enseignants

Jeanne TITUS-CARMEL : Permanence le mardi - 1er degré et Jeunes enseignants

Marie-Alice DESTIGNY - 06 14 65 12 05 - SEGPA et ASH

**[Retrouvez l'organigramme complet de l'équipe du SE-UNSA Marne ici](#)**



**L'adhésion découverte, ça existe au SE-UNSA ! Profitez-en !**

Cliquez sur le logo !

*Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'informations, cliquez [ici](#).*